

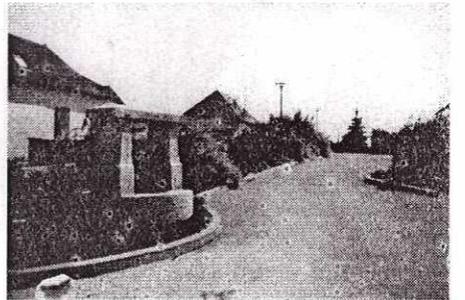
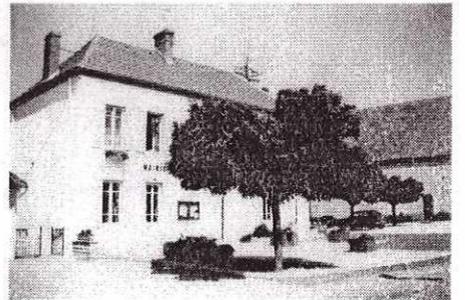
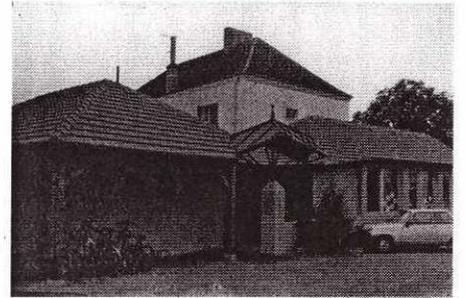
BAUDRIÈRES

Bulletin d'information de la commune de Baudrières (71)

1997

aujourd'hui

BIENVENUE A BAUDRIERES





BAUDRIERES

**Bulletin
d'information
communale**

N° 3 Janvier 1997

Sommaire

Mot du Maire	1
Travaux des Elus	2
Ballade en Forêt	4
Tourisme	5
Fleurissement	6
Points Propres	7
Sportifs à l'honneur	8
Baudrières hier	9
Relais-Lecture/Lauréats scolaires	11
Tennis et Sécurité	12
Repas des Anciens et C.A.T.M.	13
Foyer Rural	14
Rendez-vous Entreprise	15
Extincteurs	16
Salle Polyvalente	17
Manifestations	18
Etat Civil	19

Encart : L'appellation des voies communales.

Le Mot du Maire

1996 ... 1997.

1996 vient de s'écouler, apportant son lot de joies et de peines, faste pour certains, qui ont connu la joie d'un mariage, d'une naissance, de la réussite professionnelle; sombre et triste pour d'autres qui ont perdu un être cher, qui ont eu à surmonter des difficultés dans leur travail ou n'ont pas vu leurs projets se réaliser.

À ceux-là nous devons apporter soutien et réconfort en les invitant à participer à la vie associative de notre commune et en leur apportant aide et information.

Les sociétés ont été, une fois de plus, très actives en organisant de nombreuses manifestations qui nous ont permis de passer d'agréables moments ensemble.

Pour sa part, le conseil municipal, aidé par des bénévoles, a assuré la mise en oeuvre du repas communal et du repas des personnes âgées de plus de 70 ans. Vous avez répondu nombreux à nos invitations, ce qui prouve l'intérêt que vous portez à ces réunions amicales qui seront reconduites.

À l'aube de chaque nouvelle année, les mêmes interrogations se posent à nous les élus. Comment maintenir, ou mieux, développer les activités qui font vivre notre commune? Nous devons encourager et aider dans leurs démarches ceux qui désirent entreprendre, en espérant qu'ils seront nombreux en 1997. Malgré la conjoncture difficile, des opportunités existent.

Nous continuerons, les uns et les autres, chacun à notre place, à faire en sorte que notre vie de tous les jours soit améliorée et nous procure beaucoup de satisfactions.

Au nom du conseil municipal, je vous présente nos meilleurs voeux de bonne et heureuse année.

Votre Maire, Jean Paul CHARBONNIER.

Les travaux des élus

Décisions du Conseil Municipal au cours du second semestre 1996.

En ses différentes réunions, le Conseil Municipal:

☞ autorise Mr le Maire à signer les pièces relatives à un avenant au marché concernant la première tranche des travaux de la salle polyvalente, soit pour le gros-oeuvre: 17.397,32 F, pour le plafond acoustique: 4.994,43 F et pour l'électricité: 723,60 F.

☞ autorise Mr le Maire à signer les pièces relatives à l'avenant au marché de maîtrise d'oeuvre, le montant initial étant inchangé.

☞ autorise Mr le Maire à signer la convention SOCOTEC pour la maîtrise d'ouvrage des travaux de la salle polyvalente dont le montant s'élève à 7.900,00 F HT.

☞ enregistre avec satisfaction, qu'une demande de subvention complémentaire pour l'aménagement de la salle polyvalente a reçu un avis favorable de la part de l'Etat. Cette subvention, dite DGE 2ème part se monte à 209.800,00 F. De ce fait, le financement HT des deux tranches de travaux (1996-1997) s'en trouve modifié comme suit:

☞ Fonds propres communaux:	277.244,00F	(40%)
☞ Etat DGE 2ème part:	209.800,00F	(29 %)
☞ Département de S. et L.	206.000,00F	(31 %)

☞ autorise Mr le Maire à signer la convention de délégation de compétence pour le transport scolaire.

☞ autorise Mr le Maire à engager les négociations d'achat de la grange de Mr VENDROUX qui fait continuité avec le bâtiment communal abritant la cantine scolaire et la bibliothèque. Ce bâtiment, avec son emprise, proposé à la vente à la Commune, a été estimé à 80.000,00 F maximum par le Service du Domaine. Mr VENDROUX ayant par la suite refusé la vente au prix maximum autorisé, le Conseil autorise Mr le Maire à engager une étude d'extension

du bâtiment de la Mairie et charge le Cabinet d'architecture HOUYEZ d'établir un projet chiffré.

☞ Décide de contacter la Sté MAIRISTEM pour se doter d'un logiciel de gestion municipale performant, compte-tenu du passage en comptabilité M14 au 1er janvier 1997. La Sté MAGNUS, fournisseur actuel de notre logiciel de gestion est défaillante, n'ayant pû tenir ses engagements de maintenance et d'installation de la version Windows.

☞ autorise Mr le Maire à procéder à l'achat des parcelles jouxtant le cimetière, en vue de son extension; ces parcelles appartenant à Mmes PUGEAUT/CADAUT et COMMARET/CADAUT ont été estimées respectivement à 10.000,00 F et 9.500,00 F par le Service du Domaine. A cette occasion, le Conseil est informé de la nécessité de déplacer 2 tombes pour créer un passage central entre la partie actuelle du cimetière et son extension future.

☞ Décide, par souci de sécurité, que les boissons mises en vente à l'occasion de la fête patronale soient servies en boîtes aluminium ou à défaut, au verre.

☞ Prend acte du versement d'une subvention de 2.140,00 F émanant du Conseil Général au bénéfice du restaurant scolaire.

☞ Refuse l'achat d'un équipement de destruction des nids de guêpes et d'abeilles, faisant suite à la demande d'un particulier. Le refus de la prise en charge étant motivé par le coût trop élevé en regard du risque encouru. A noter que la liste des entreprises agréées pour la destruction des nids d'hyménoptères, peuvent être consultée en Mairie.

☞ Décide de demander des devis en vue du remplacement du matériel de sonorisation de la salle polyvalente. Ce dernier étant en panne et de conception obsolète. La proposition des Ets. E. S. et E. sera retenue pour un total de 25.150,00 F TTC.

☞ Décide l'achat d'une monobrosse pour l'entretien des sols des bâtiments communaux, le matériel actuellement utilisé étant sous-dimensionné; la dépense se montant à 7.990,00 F HT.

☞ Prend note de l'aménagement de l'ancienne décharge du Bourg en dépôt communal de matériaux. Des travaux de nettoyage et de remblaiement seront nécessaires au préalable.

☞ Est informé des travaux entrepris ou prévus:

☞ aménagement du coin pêche par deux ensembles tables / bancs à Boulay.

☞ mise aux normes des circuits électriques cantine scolaire et bibliothèque.

☞ peinture extérieure du bâtiment cantine et bibliothèque.

☞ réparation du calvaire de l'église.

☞ création d'une rampe d'accès à la Mairie.

☞ réfection du plafond et de la façade Nord de l'église.

☞ Autorise Mr le Maire à confier au cabinet HOUYEZ un projet aménagement du «Crazot» en zone de loisirs. Le projet visant principalement à remplacer les structures actuelles par des constructions légères conformes aux normes actuelles.

☞ Prend connaissance du montant des subventions obtenues auprès du Conseil Général:

☞ FDAEC destiné à l'entretien des bâtiments communaux: 33.709,00 F.

☞ FDAVOC destiné à l'entretien de la voirie communale: 94.801,00

☞ Accepte les travaux proposés par l'ONF pour un montant prévu de 49.100,00 F.

☞ Décide de la désaffectation du logement situé au 1er étage de l'école et d'y effectuer un aménagement pour mise en location ultérieure.

☞ Décide le retrait de sa participation à l'ADERC (Association de développement économique de la région chalonaise). un contact sera pris avec la structure similaire oeuvrant sur la région louhannaise, plus utile à notre commune.

☞ Enregistre et désapprouve la décision prise par le Bureau du syndicat des bassins versants tenarre et Noue, de priver notre commune des travaux attribués lors de son Assemblée Générale.

☞ Entend le rapport de Mme Danielle DURAND faisant suite au repas du Conseil Municipal

et du CCAS qui a permis de dégager un bénéfice net de 8.365,01 F. Cette somme étant entièrement versée au CCAS pour servir au financement des repas et colis offerts à nos Anciens en fin d'année.

☞ Note que l'ensemble des locataires des parcelles communales acceptent de participer pour moitié à la taxe de remembrement soit 40,00 F HT par hectare, à compter su 1er novembre 1995.

☞ Donne un avis favorable concernant la mise en place du Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (inondation de la Saône); ce plan étant soumis à enquête publique.

☞ Décide de ne pas adhérer au SIVOM " entre Saône et Grosne " pour une nouvelle opération programmée d'amélioration de l'habitat. Le thème principal de cette opération, trop restrictif, ne présente que peu d'intérêt pour les éventuels et très rares bénéficiaires.

☞ Prend connaissance de la demande conjointe des établissements publics: PTT, DDE, SAMU, Pompiers, EDF, demandant la dénomination des voies publiques et la numérotation des habitations dans le but d'une identification simplifiée en cas d'intervention de ces services. La commission Voirie est chargée de préparer un projet d'appellation des voies municipales.

☞ Décide, suite à une demande du syndicat agricole, de mettre en place une procédure de réglementation des boisements sur la commune.

☞ Décide, après présentation des principes de base de la comptabilité M 14, de voter le prochain budget par chapitres et le vote de la section investissements par opérations. En outre, le Conseil décide de ne pas recourir aux amortissements compte-tenu de l'absence d'investissements conséquents en matériels en 1996.

☞ Autorise Mr le Maire à rédiger le bail de chasse avec la société Amicale Chasse de Baudrières aux conditions exposées.

☞ Etudie le projet de réfection du pont des Relouises établi par la DDE; ces gros travaux devront être réalisés en 1997. Il est indiqué au Conseil qu'une autre proposition émanant de l'entreprise REBILLARD d'Ouroux sur Saône est à l'étude. Dès que l'ensemble des propositions sera connu, le projet sera présenté au Conseil.

Ballade en Forêt

La forêt: «valeur d'avenir»

La forêt communale de BAUDRIERES s'étend sur une superficie de plus de 300 hectares. Elle comprend les forêts des massifs de Saugy - Chevanys - Roussenne - Boulay et Champ Saint Pierre. De ce fait, BAUDRIERES fait partie des Communes forestières les plus importantes de la Bresse.

La forêt communale de BAUDRIERES est soumise au régime forestier, c'est à dire régie par le Code Forestier; sa gestion et sa surveillance est donc assurée par l'**Office National des Forêts**.

La création en 1966 de l'Office National des Forêts s'inscrit dans la continuité d'une longue histoire. En effet, dans sa mission de gestion de la forêt publique, l'Office National des Forêts, assume l'héritage de la très ancienne administration des Eaux et Forêts.

Conversion en forêt communale de Baudrières.

Le traitement usuel de la forêt communale de BAUDRIERES était autrefois celui du taillis sous futaie. L'évolution du peuplement dans son ensemble était tourné vers un besoin prioritaire en bois de feu. De nos jours, ce régime paraît désuet pour plusieurs raisons :

Tout d'abord, l'évolution moderne a ouvert le chemin à de nombreux modes de chauffage et donc l'exploitation en bois de feu n'intéresse qu'une plus petite partie de la population. Et ensuite, les coupes successives et rapprochées d'antan ont appauvri le taillis une grande partie de sa superficie.

Pour toutes ces raisons, il apparaît opportun de préférer le régime de la futaie de feuillus orienté vers la production de bois d'oeuvre de qualité.

C'est ainsi que depuis 1975, la forêt communale de Baudrières est en «conversion» et s'est dotée d'un aménagement forestier élaboré par l'Office National des Forêts qui dynamise cette gestion d'avenir.

A ce jour, la forêt communale possède environ 45 hectares en conversion, celle-ci étant obtenue essentiellement par

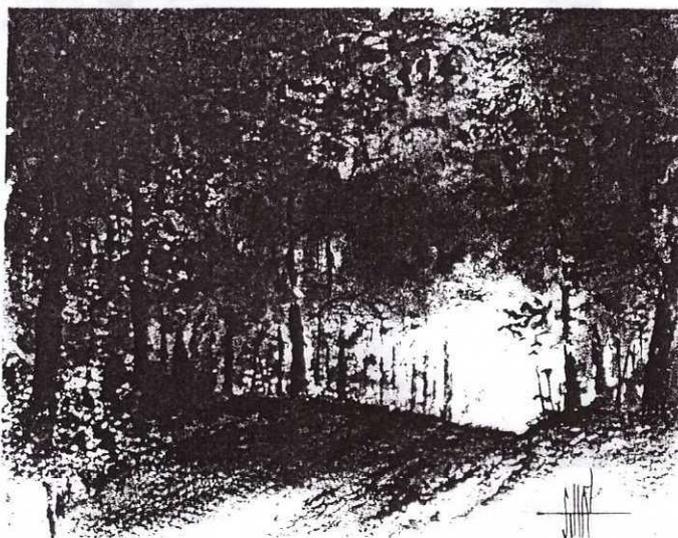
plantation de chênes.

En 1996, un nouvel aménagement pour une durée de 15 ans a été proposé, réalisé par l'ONF et adopté par la commune; 25 hectares seront convertis en futaie de bois d'oeuvre dans les années à venir.

Le partenariat

Les communes forestières conscientes de leurs droits et de leurs devoirs devant l'évolution des problèmes de la forêt et l'ONF chargé d'une mission de service public, de gestionnaire du patrimoine forestier communal, décident d'oeuvrer ensemble pour assurer l'avenir de la forêt

communale, la faire participer activement à la vie économique et préserver l'équilibre de l'espace rural et naturel pour le meilleur service des populations présentes et futures 'extrait de la charte de la forêt communale' - Article 3 - 7 juin 1991).



La recherche d'une politique de gestion forestière adaptée à sa forêt, permet à la commune de Baudrières d'obtenir des recettes lors de la vente annuelle de bois d'oeuvre et de bois de feu et d'investir dans

les travaux sylvicoles qui permettront d'enrichir le patrimoine forestier communal.

La forêt vivante

En marge du produit forestier, la forêt vit et constitue une richesse écologique.

Ainsi, il est agréable de se promener sur son sentier forestier (en projet d'aménagement) et grâce à sa surface importante, la forêt communale de Baudrières possède une potentialité d'accueil de la faune sauvage. Néanmoins, il a été nécessaire d'instaurer un plan de chasse afin d'adapter le cheptel «chevreuil» à la pérennité de la régénération forestière.

Rémy STHAL.

Information Tourisme

Notre Postier accueille les touristes.

Un bon nombre d'entre-vous ont dû s'interroger sur la signification du panneau " i " apposé sur la porte de notre bureau de Poste. La réponse est simple : " INFORMATION TOURISME ". Tiens !... bizarre, la Poste fait dans le tourisme ?

En effet, coordinatrice de l'opération sous la houlette du Conseil Général, Léone Decrock Plassard, directrice du Comité Départemental de Tourisme (CDT) de Saône et Loire, a initié une démarche originale pour exploiter le fantastique maillage

de la Poste en milieu rural à des fins touristiques, non seulement révolutionnaire, mais qui permet également à tous les acteurs de la région d'en tirer profit.

Les Politiques d'abord, dont la démarche d'aménagement du territoire se voit soutenue par l'un des réseaux les plus denses. Les intervenants du tourisme ensuite, qui voient dans ce partenariat une opportunité de multiplier les intermédiaires et d'optimiser leurs actions dans ce

domaine.

Et la Poste bien-entendu : la collaboration avec les 25 offices de tourisme de la région lui donne les moyens de renforcer ses missions de service public en milieu rural. A

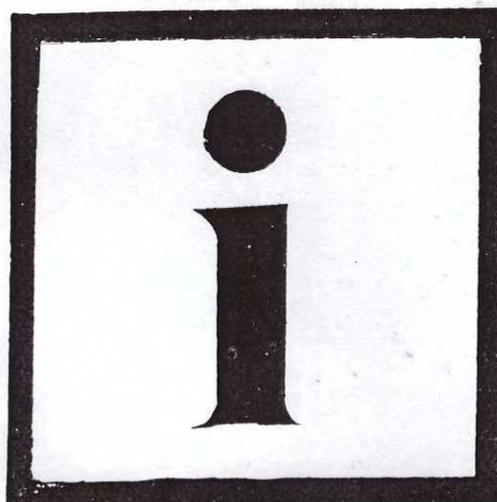
cette fin, Bernard GIRARDOT, notre postier a donc bénéficié d'une formation organisée par le CDT en compagnie des offices de tourisme. Deux jours assidus, mais non moins conviviaux. Au programme, théorie et pratique, avec organisation d'un circuit de visites de sites.

C'est ainsi que Bernard accueille et

conseille les voyageurs de passage tout en accomplissant ses tâches traditionnelles.

Bernard répond ainsi aux questions pratiques sur l'hébergement, indiquant chambres d'hôtes ou gîtes ruraux..., proposant des itinéraires de découverte, distribuant plaquettes, plans ou dépliants.

En faisant de la Poste un partenaire privilégié, le Conseil Général et le Comité Départemental de Tourisme de Saône et Loire ont indiscutablement innové en matière touristique.



Le Fleurissement 1996

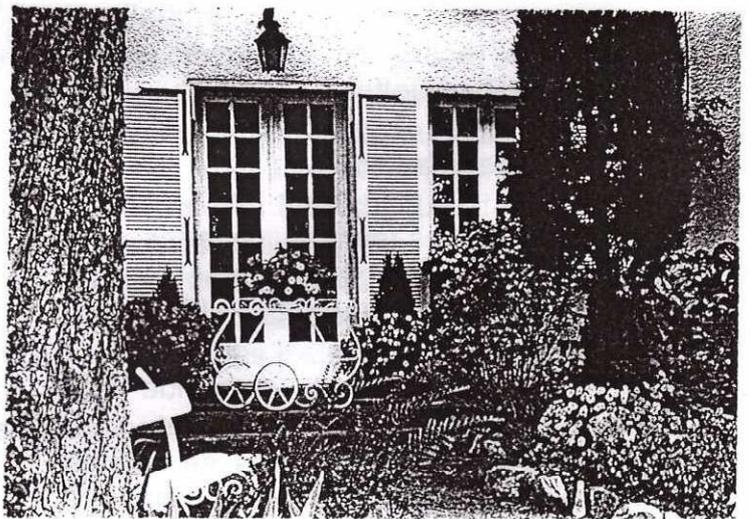
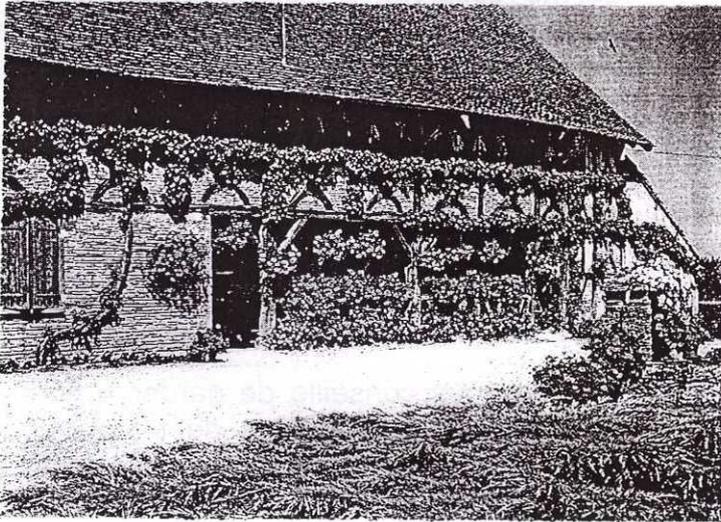
Des récompenses à haut niveau !..

Le samedi 21 décembre 1996, a eu lieu à Bourbon Lancy, la remise des prix par le comité Départemental du Fleurissement. Parmi les lauréats, se trouvaient des habitants de Baudrières.

Ont été récompensés dans la catégorie «Prix départementaux et 1er Prix d'Arrondissement»

Mr et Mme Gilbert TISSOT Tenarre: 5ème prix de l'Arrondissement de CHALON SUR SAONE

Mme Yvonne PERRUSSON Le Bourg: 3ème Prix dans la catégorie «Gîtes-Chambres d'hôtes».



POINTS PROPRES

Tri et recyclage.

Il y a quelques semaines, deux guides explicatifs de tri sélectifs vous ont été distribués. Ils ont pour but de vous faciliter le tri des déchets ménagers en expliquant ce qui est recyclable et ce qui ne l'est pas.

De plus, ils rappellent que la loi nous obligera en l'an 2002 à recycler 50 à 60 % de nos déchets.

L'implantation de ces deux points propres, l'un au Bourg, l'autre à Tenarre a été choisi pour être le plus pratique à tous les habitants. Tous le monde passe devant ou à proximité, régulièrement de ces deux implantations points propres.

Je vous rappelle que ces points propres sont constitués de cinq conteneurs

- 1 pour le papier, carton, journaux, magazines

- 1 pour les bouteilles plastiques (eaux minérales, boissons gazeuses)

- 1 pour les emballages métalliques (boîtes de conserves, boîtes de boisson, barquettes et aérosols)

- 1 pour le verre blanc, bouteilles, pots, bocaux

- 1 pour le verre de couleur, bouteilles teintées, canettes.

De plus, une petite poubelle a été rajoutée pour vous permettre d'y jeter les bouchons et couvercles.

Evidemment, cela demande une attention supplémentaire et un changement d'habitude dans sa cuisine. Bien sûr, ceci est une petite contrainte,

mais avec un peu d'organisation...

Personnellement j'utilise 4 cartons ou 4 caisses plastiques que j'ai posées à côté de ma grosse poubelle dans mon garage, un pour chacun des matériaux à recycler et quand une caisse est pleine, je vais la vider. Ensuite, je rapporte le carton ou la caisse qui me resservira la prochaine fois.

Ces conteneurs sont vidés régulièrement. Si un jour vous trouvez les conteneurs pleins, remportez les produits triés, ne les laissez surtout pas à côté et ramenez les plus tard, sinon ces points propres deviendront des points décharges, ce que personne ne souhaite bien entendu.

Nous nous devons tous de maintenir ces endroits propres et nets.

Je vous conseille de garder à portée de main les deux guides de tri, qui sont clairs et faciles d'emploi. Reportez-vous à leurs indications en cas de doute.

La municipalité compte sur chaque habitant pour participer à cette action de recyclage qui ne doit pas être considérée comme une contrainte, mais comme un geste en faveur de l'environnement et de l'économie.

Eric HUGUENIN.

Nos sportifs à l'honneur !

De superbes médailles en 1996.

Le 21 décembre, à la salle polyvalente, au cours d'une sympathique cérémonie, la municipalité a félicité et récompensé les sportifs ayant obtenu des places d'honneur ou se sont particulièrement distingués dans leurs disciplines.

Magali MOYNE, championne de France scolaire handisport en Tir à l'arc à 18 mètres à Dameray le 23 mars 1996.

Nathalie et Stéphanie BROUX, médailles de Bronze au championnat de France de voltige équestre par équipe à ST Priest. Grâce à ce résultat, leur équipe a été élue par le Journal de S. et L. «Exploit Sportif Bressan» du mois d'octobre.

Frédéric LAFOY, sélectionné en équipe de France de la Fédération sportive et Culturelle de France pour rencontrer les équipes des deux autres fédérations françaises de gymnastique.

Guillaume VIALLET, vainqueur en football du challenge Adidas-Coca cola du Val de Saône et actuellement en section sport-études d'Évasion 2000 à Mignovillard.

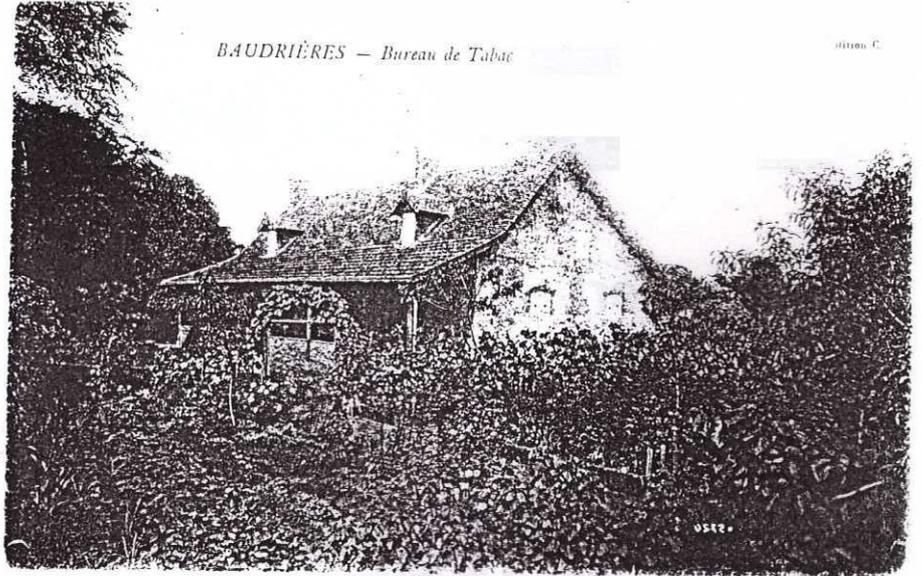
Nicolas CHARBONNIER, classé 2° à l'épée et 3° au fleuret aux Championnats d'escrime de Saône et Loire.

Chaque lauréat sportif s'est vu complimenté et a reçu médaille et coupe. Bravo encore pour ces superbes résultats et rendez-vous en fin de saison sportive prochaine!



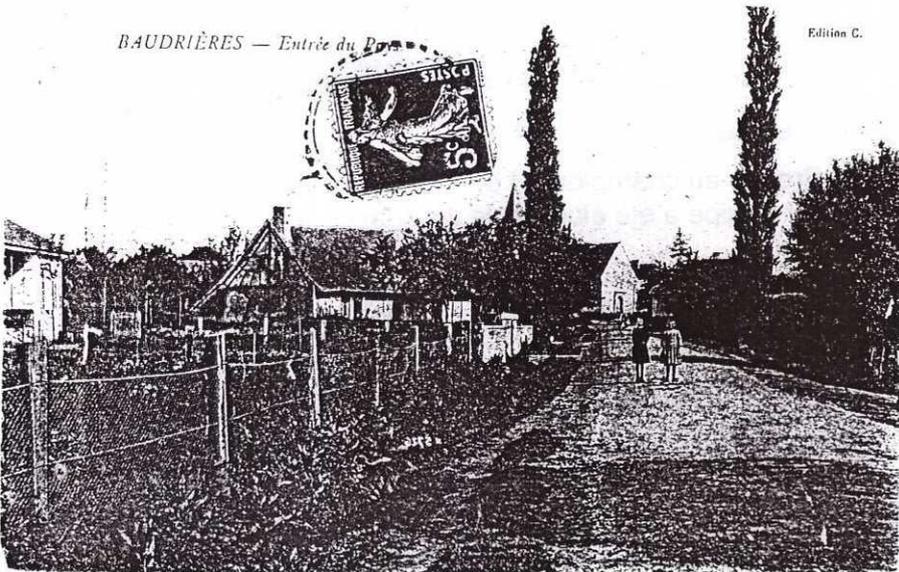
BAUDRIÈRES — Bureau de Tabac

Edition C.



BAUDRIÈRES — Entrée du Village

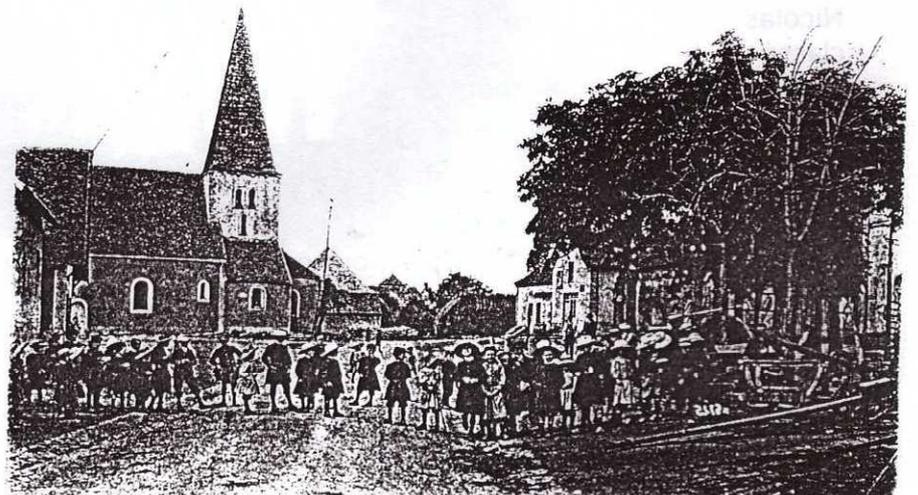
Edition C.



BAUDRIÈRES

BAUDRIÈRES — Place et Eglise

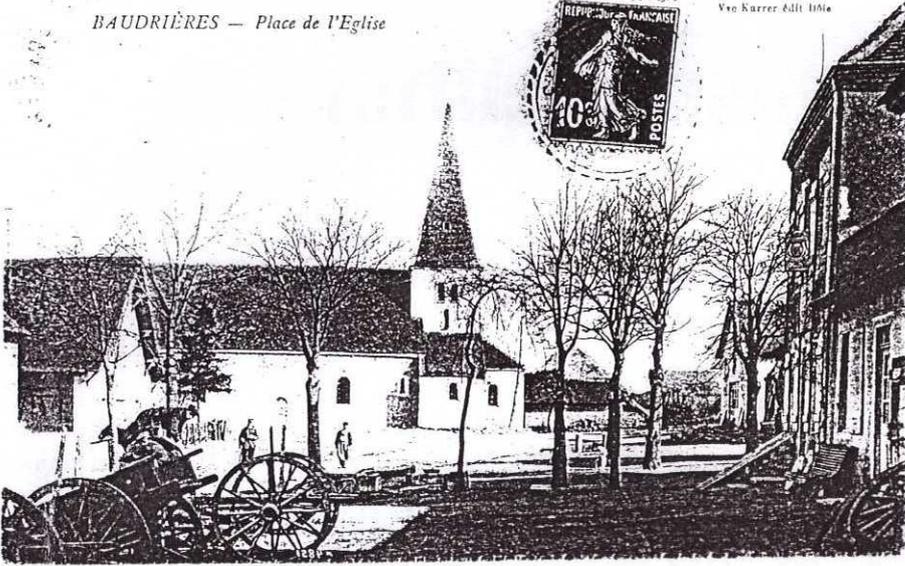
Edition C.



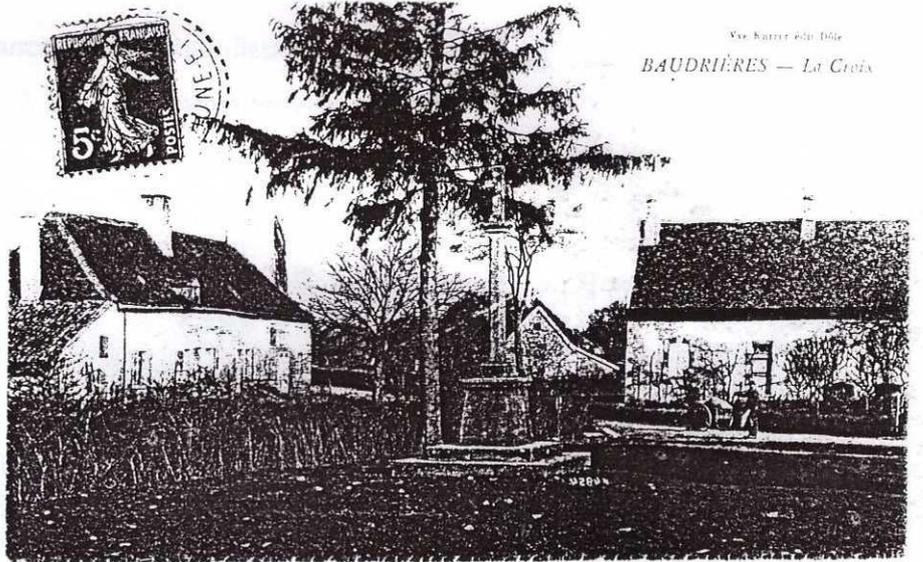
BAUDRIÈRES — Place de l'Eglise



Vue Kurrer del. 1866

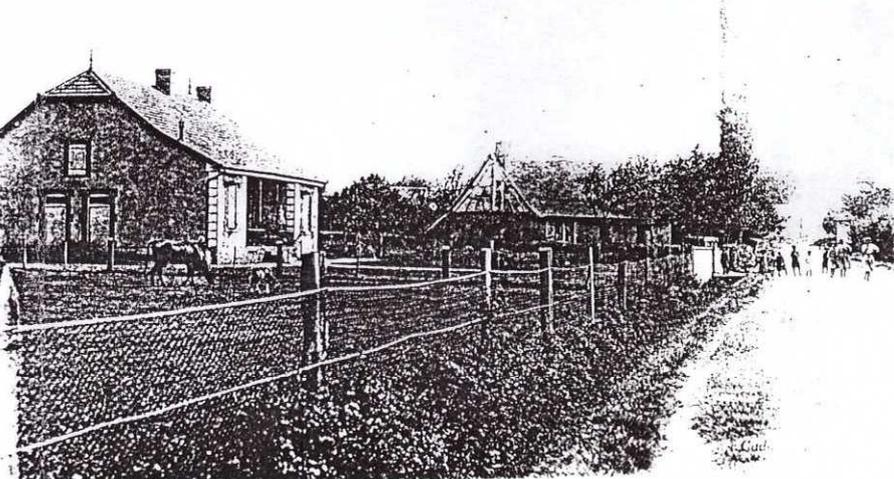


Vue Kurrer del. 1866
BAUDRIÈRES — La Croix

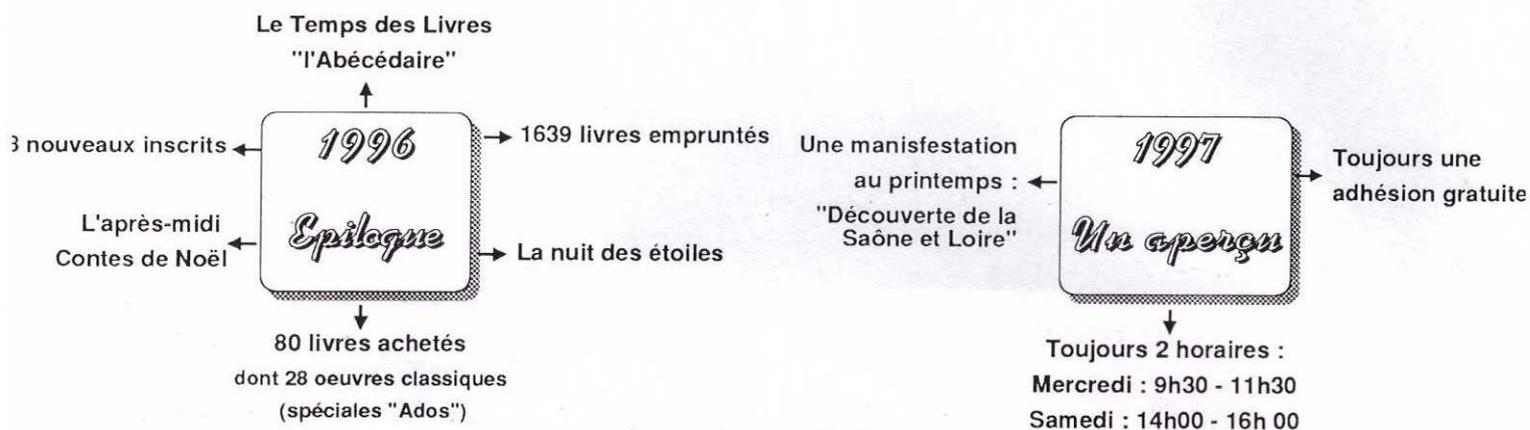


..... **Hier**

BAUDRIÈRES — S. A. L. — Entree de 1887



Bibliothèque



Bonne lecture à Tous !

Lauréats scolaires



Félicitations aux lauréats scolaires 1996:

Isabelle BERNIZET - Nathalie BROUX - Céline et Valérie CHAUTARD - Fabrice CLERC - Brice HUGUENIN - Céline INCERTI - Cécile LOMBARD - Laure MARICHY - Cyril MARGUERITTE - Sébastien MOYNE - Anthony NICOT - Cécile PERRAUT - Arnaud REBILLARD.

Tennis Club de Baudrières

L'essentiel assuré : le maintien en 4ème division.

Malgré le nombre restreint de licenciés le TCB a présenté en 1996 une équipe en championnat par équipes séniors. Si le moral n'était pas au beau fixe au départ de la compétition, l'équipe s'est bien reprise et a tiré son épingle du jeu puisqu'elle a réussi à se maintenir en quatrième division grâce à ses victoires sur Saint Marcel et Gévelard.

Cette équipe emmenée par leur capitaine Patrick BERNARD était composée de Jean SIMOND, Pierre LEOUSSOF, Julien BUZENET, Guillaume PERRUSSON, Benjamin et Clément REGNIER.

La composition de la poule était la suivante : DRACY 3 - LE CREUSOT 9 - VIREY - GENELARD 3 - SAINT MARCEL et BAUDRIERES.

Amiante et ... buts de foot !

La sécurité dans les bâtiments communaux et équipements sportifs.

L'établissement de contrôle et de certification SOCOTEC a été sollicité par la municipalité pour effectuer une mission de recherche de présence d'amiante sous forme de flocage ou de calorifugeage dans les bâtiments communaux.

Aucune présence d'amiante n'a, ainsi, été détectée à l'école primaire, à la Poste, à l'église, à la salle polyvalente, à la salle du temps libre, à la bibliothèque, dans les ateliers municipaux et dans les locaux communaux loués aux particuliers.

D'autre part, suite au Décret fixant de manière définitive les exigences de sécurité applicables aux buts de football, handball, basketball, la municipalité a chargé la Sté A.I.F. de ST Marcel de procéder aux contrôles réglementaires des installations du plateau sportif le 4 décembre 1996.

A cette occasion, il s'est avéré que les 4 panneaux de basket latéraux ne répondaient pas aux normes et ont dû être démontés.

REPAS DES ANCIENS

Le 8 Décembre 1996, le Centre Communal d'Action Sociale a décidé d'innover en invitant les Anciens de 70 ans et plus à un repas servi à la salle polyvalente. Cinquante trois convives se sont donc retrouvés vers 12 H 30 dans une ambiance amicale.

Monsieur le Maire, en tant que Président du C.C.A.S., accueillit les participants par un petit discours de bienvenue. La doyenne du jour : Mme Marie Jeanne GROS, a reçu un joli bouquet de fleurs, tandis que le doyen Mr Emmanuel PAGEAUT, se voyait remettre un coffret de deux bouteilles de vin.

Monsieur Jean VIALLET, Conseiller Général, fit part de sa joie d'être en ce lieu pour cette circonstance nouvelle et surtout en cette Commune de BAUDRIERES où dit-il « Un petit coin de son coeur est toujours resté ».

Madame Danielle DURAND donna lecture du menu préparé par les Frères MUGNIER d'OUROUX sur SAONE et souhaita bon appétit à chacun.

Comme il sait si bien le faire, Monsieur Fernand BERT avait écrit le menu sous forme de poème.

En milieu d'après-midi, Marie interpréta quelques morceaux à la vielle. Mathilde, Hélène et Alain nous enchantèrent à l'accordéon et à la cornemuse.

Quelques chants terminèrent cette petite animation.

Et puis alors, chacun divertit l'assemblée selon ses dons et ses possibilités : poèmes, histoires drôles et chansons.

Aux environs de 18 H 30, chacun regagna son domicile en disant « A l'année prochaine ».

La préparation des tables, la décoration, le service, la vaisselle et le rangement ont été assurés par les membres du C.C.A.S..

Les personnes qui n'ont pas pu se déplacer pour assister à ce repas ont reçu le traditionnel colis pour les fêtes de NOEL.

Pour la petite histoire, il est intéressant de savoir que la doyenne de la Commune est Mme Marie Philomène MICHELET, née en 1899 et le doyen Mr Marcel BROUX, né en 1903.

Danielle DURAND.

Société des P.G. CATM

Cette Société fut créée en 1969.

Monsieur Edmond MAIRE en assura la présidence une dizaine d'années. Je pris ensuite la relève.

Cette Société compte 25 Adhérents.

Chaque année, nous nous retrouvons avec nos épouses environ cinq fois. Une bonne entente règne entre nous.

Depuis le décès de Monsieur Robert DUPASQUIER (Mars 1993), nous sommes associés avec les Prisonniers de Guerre.

Nos rencontres :

Janvier : Repas amical regroupant P.G - C.A.T.M., veuves de P.G. de BAUDRIERES, P.G. de SAINT GERMAIN DU PLAIN et C.A.T.M. d'OUROUX sur SAONE .

8 Mai : Cérémonie au Monument aux Morts suivie du repas amical.

Mi-juillet : Méchoui

Fin Octobre : Boum - Fin Novembre : Concours de cartes tarot et coïncée.

Le Président,
Roger PLAT.

FOYER RURAL

Petites rétrospectives 1996

Le samedi 05 octobre, le Foyer Rural se rendait à PONTARLIER et ses environs. Ce sympathique voyage d'un jour auquel ont participé les membres de Foyer Rural ainsi que quelques personnes extérieures avait été fort bien préparé par Michel BADOT : Il s'est occupé de tout (visite - bus - restaurant).

En route dès 06 h 15 dans un bus très confortable avec bonne humeur. Arrêt petit déjeuner avant d'arriver à PONTARLIER, dans un petit café ou dans le bus pour ceux qui avaient emmené leur casse-croûte.

Puis direction PONTARLIER avec première visite : une petite fromagerie artisanale qui produit le comté avec le lait produit dans la région, ramassé chaque matin sept jours sur sept et traité dès son arrivée à la fromagerie. Explication du mode de fabrication du comté dans la salle de traitement, visite de la cave d'affinage, dégustation et arrêt dans le magasin attenant : tout le monde repart avec son morceau de comté. Comme nous sommes un peu en avance, visite libre de PONTARLIER. On repart pour la visite guidée du château de JOUX, château médiéval à proximité de la SUISSE. Personne n'étant resté enfermé dans le cachot d'un mètre sur un mètre, ni tombé dans le puits, direction le restaurant avec menu typiquement régional.

Retour au coeur de la ville même où chacun erre où bon lui semble. Avant de regagner nos pénates, nous nous rendons à la Distillerie Pierre GUY où nous avons pu voir sur vidéo la fabrication du «PONTARLIER AMIS » depuis la cueillette des plantes jusqu'à la mise en bouteille, puis dégustation à volonté du « PONTARLIER AMIS », mais aussi de nombreuses liqueurs. Au retour, beaucoup plus de bruit dans le bus qu'à l'aller ! ...

Que de souvenirs à raconter à ceux qui n'étaient pas avec nous ! Nous avons passé une très bonne journée, malgré le temps froid et humide, seul inconvénient que notre ami Michel n'avait pas prévu au programme !

Plusieurs changements sont intervenus lors de l'Assemblée générale du 06 décembre dans la composition du bureau :

Président : Claude MORET

Vice-président : Michel BADOT

Trésorières : Josiane DUMONT - Marie-Jeanne CINQUIN

Secrétaire : Marie-Chantal GROS -
Secrétaire-adjoint : Daniel GANDREAU.

Mais aussi dans les manifestations 1997 : Programme réduit du fait du manque de participation aux activités de 1996.

- Repas amical le 12 Janvier 1997 -
Pétanques les 24 Mai, 21 Juin et 19 Juillet - Méchoui le 29 juin pour les membres du foyer uniquement -
Voyage ouvert à tous dont la date et le lieu resteront à fixer (voir dans la presse locale où se renseigner auprès des membres du bureau).

Pour la location de la tente, s'adresser à :

Louis CRETIN - Tenarre Tél : 03 85 47 32 31

Pour la collecte de verre à

Michel BADOT - Saugy - Tél : 03 85 47 34 22.

Marie Chantal GROS.

Rendez-vous avec une entreprise

Guy CHAUTARD

Si la famille CHAUTARD est de tradition commerçante :

* Les Grands-parents avaient un magasin à Montret-

* Nous avons bien connu l'épicerie au Bourg de notre Commune chez Monsieur André CHAUTARD -

* Guy, lui, a choisi l'artisanat : il est plâtrier peintre à Saugy.

Avec son épouse Christiane, il nous ouvre aujourd'hui les portes de son Entreprise.

BAUDRIERES aujourd'hui : *Guy, pour quelles raisons avoir choisi BAUDRIERES ?*

Guy CHAUTARD : Lorsque nous nous sommes installés, il n'y avait pas d'artisan sur la Commune et même dans le secteur. C'est aussi plus facile de s'implanter dans le village où l'on est né. Il n'y a aucune difficulté à être en Bresse, loin d'une zone industrielle.

B.A. : *Situez-nous votre Entreprise actuellement ?*

G.C. : C'est un établissement en nom propre de six personnes en moyenne, avec mon épouse Christiane qui est chargée de l'administratif et de la comptabilité, et moi-même.

Nos chantiers, essentiellement autour de la Région Chalonnaise et les environs (80%), sont décomposés en trois activités :

- Nous assurons l'entretien des locaux d'une importante clientèle de l'armée avec des contrats annuels, à CHALON-CRISSEY et au Centre de Sélection de MACON;

- Nous nous occupons aussi de l'entretien chez PECHINEY- EMBALLAGE à CHALON sur SAONE;

- Enfin, un tiers de notre clientèle est constituée de particuliers.

Ainsi, entre de gros travaux industriels et des demandes de décoration qui, pour nous, sont plus intéressantes, l'Entreprise dégage un chiffre d'affaires de 2,5 millions de Francs par an.

Je ne souhaite pas l'agrandir: les charges, surtout en main d'oeuvre, sont déjà à leur maximum et une augmentation du nombre d'ouvrages serait difficile à superviser et à gérer.

Je préfère la maintenir à son niveau actuel.

B.A. : *Quelles sont aujourd'hui vos préoccupations ?*

G.C. : Nous constatons une baisse d'activité aussi bien chez les particuliers et vers les entreprises moyennes, conséquence peut-être de la situation générale.

Il existe également un réel problème de recrutement. Peu de jeunes choisissent d'être plâtrier peintre (en moyenne, les ouvriers sont âgés de 40 ans). Le travail manuel est dévalorisé. Nous recrutons donc en majorité parmi le personnel intérimaire ou étranger. Après notre génération, l'avenir de notre profession sera inquiétant. Très peu de jeunes créent leur Entreprise, la concurrence est pourtant essentielle.

B.A. : *Justement, quels sont les atouts de votre métier ?*

G.C. : Le premier avantage est certainement la liberté d'entreprendre, le travail pour son propre compte, mais aussi la diversité dans le contact différent chaque jour, avec la clientèle.

Christiane : J'exerce mon activité à la maison, ce qui m'a permis d'élever mes enfants en même temps.

Guy : La qualité nécessaire demandée au plâtrier-peintre est avant tout le goût pour la décoration. Le client attend un conseil, surtout dans les réalisations plus fines telles que l'aménagement intérieur et la restauration.

B.A. : Parlez-nous des travaux effectués à BAUDRIERES ?

G.C. : Le dernier en date (en fin d'année) est la réfection du plafond de l'Eglise, nous avons eu le souci d'y conserver la forme et l'harmonie initiale.

Pour moi, cela a été particulièrement émouvant au moment des réparations au salon de coiffure ou dans la salle polyvalente, lieux de mon enfance.

Tout au long de ces années, j'ai toujours eu beaucoup de plaisir à travailler dans ma Commune.

Eh oui, ne terminons pas notre visite sans une information complémentaire : Guy et Christiane ont installé leurs ateliers en 1976.

Ils viennent donc de fêter leurs 20 ans d'activité à BAUDRIERES.

Alors, **Bon Anniversaire et Prospérité à l'Entreprise CHAUTARD !**

EMPLACEMENT DES EXTINCTEURS

Le Bourg : Cour intérieure de la Poste contre le mur de la Bibliothèque
Sur la place contre le mur de la Cantine
Chez Mr GIBELLO, Route de ST GERMAIN.

Saugy : Chez Mr BERNIZET Jean Paul, Route de Donant
Chez Mr CHAUTARD Guy, Route de SIMANDRE
Chez Mme Veuve CONTAMINARD, Route du Diable de Saugy
Chez Mr MARCEAU René, à l'intersection de la Route du Diable de Saugy
et de l'Impasse Malagriffat
Chez Mr LACHAUX Jean Marc, à l'intersection de la Route de la Pote et de
la Route du Diable de Saugy.

Tenarre : Chez Mme Veuve LOMBARD René, Impasse des Fourches
Chez Mr TISSOT Gilbert, «Ferme Bressane», Route de CUISERY.
Chez Mr DUMONT Pierre, Route de CUISERY.

Boulay : Chez Mr COUCHOT Guy «La Forge», Route de CUISERY
Chez Mr BUCHAILLARD René, à l'intersection de la Route du Château et
de la Rue du Champ de la Croix.
Chez Mr NICOT Jean, Route du Moulin
Chez Mr BROUX Marcel, à l'intersection de la Route du Château et de la
Route des Routis.

Les Chevanys :
Chez Mr JANET Robert, Chemin des Grands Curtils.

Roussenne :
Chez Mme Veuve REMANDET René, Impasse de la Vigneule.

Les Chevrières :
Chez Mr BUATHIER, Route des Chevrières.

SALLE POLYVALENTE

Réorganisation de la location

Le conseil a décidé de réorganiser les conditions de location de la salle polyvalente. Les associations et les particuliers retireront désormais les clefs de la salle et des placards à vaisselle en Mairie, ou exceptionnellement auprès d'un adjoint au Maire.

L'inventaire de la vaisselle sera effectuée après la manifestation. La vaisselle sortie par les utilisateurs sera remise en place dans les placards de rangements, après contrôle, par les soins de l'employée communale.

TARIF DE LOCATION DE LA SALLE

Habitants de la commune et résidents secondaires:	800,00 F	+ chauffage (*)
Personnes extérieures:	1.200,00 F	+ chauffage (*)
Sociétés locales:	une manifestation gratuite	
à partir de la 2ème:	300,00 F	+ chauffage (*)
Sociétés extérieures:		
Traiteur commune -100 personnes:	1.200,00 F	+ chauffage (*)
Traiteur commune +100 personnes::	2.500,00 F	+ chauffage (*)
Traiteur hors commune -100 personnes:	1.700,00 F	+ chauffage (*)
Traiteur hors commune +100 personnes:	3.000,00 F	+ chauffage (*)
Location pour apéritifs:	300,00 F	+ chauffage (*)

La petite salle annexe est gratuite pour les réunions des Sociétés communales.

La période de chauffage obligatoire s'étale du 1er Octobre au 31 Mars.

(*) NOTA: Pour le chauffage, il sera facturé 25 Fr 00 par m3 de gaz enregistré au compteur.

SALLE DU TEMPS LIBRE

Pour mémoire, la salle du temps libre est mise gratuitement à la disposition des Sociétés et des Entreprises locales, pour leurs réunions ou rencontres.

Cette salle peut également être louée pour la somme de 150,00F par jour, exclusivement au profit des particuliers, habitants de la commune, ou en résidences secondaires, les modalités de retrait des clefs étant identiques à celles concernant la salle polyvalente.

MANIFESTATIONS ET FETES

Calendrier 1997

Au cours d'une réunion inter-sociétés, présidée par Mr Jean Paul CHARBONNIER, Maire les Présidents des Associations locales se sont réunis pour mettre au point le calendrier des manifestations et fêtes pour 1997, tout en sachant que la salle polyvalente sera indisponible du 15 Avril au 30 Juin pour cause de travaux.

12 Janvier	Sortie de Ski	Ski-Club
25 Janvier	Repas annuel	Amicale Chasse
26 Janvier	Sortie de Ski	Ski-Club
9 Février	Sortie de Ski	Ski-Club
15 Février	Repas et Bal	Conscrits
1er Mars	Loto	Vétérans Foot
9 Mars	Sortie Raquettes	Ski-Club
16 Mars	Loto	Club des Palombes
22 Avril	Don du Sang	Amicale Donneurs de Sang
27 Avril	Sortie Pédestre	Ski-Club
24 Mai	Concours Pétanque	Foyer Rural
8 Juin	Festival	Majorettes
8 Juin	Sortie Pédestre	Ski-Club
2ème Quinzaine Juin	Tournoi Tennis Simple	Tennis-Club
21 Juin	Concours Pétanque	Foyer Rural
29 Juin	Méchoui	Foyer Rural
5/6 Juillet	Méchoui	Amicale Chasse
12/13 Juillet	Méchoui	Amicale C.A.T.M.
14 Juillet	Méchoui	Amicale Donneurs de Sang
14 Juillet	Apéritif Republicain	Municipalité
19 Juillet	Concours Pétanque	Foyer Rural
29 Juillet	Collecte Sang	Amicale Donneurs de Sang
2/3 Août	Championnat Européen	Pigeons Culbutants
30/31 Août	Randonnée Pédestre	Ski-Club
1ère quinzaine Septembre	Tournoi double surprise	Tennis Club
13/14 Septembre	Fête Patronale	Municipalité
18 Septembre	Repas Annuel	Club des Palombes
12 Octobre	Repas Paroissial	Paroisse
18/19 Octobre	Repas annuel	Amicale C.A.T.M.
25 Octobre	Repas annuel	Amis de l'Ecole
9 Novembre	Repas des Anciens	Municipalité
16 Novembre	Loto	Majorettes
30 Novembre	Concours Cartes	Amicale C.A.T.M.
7 Décembre	Loto	Ski-Club
18 Décembre	Collecte Sang	Amicale Donneurs de Sang
20 Décembre	Arbre de NOEL	Majorettes

ETAT CIVIL 1996

NAISSANCES

BASSARD	Thomas	18 Août
CARLOT	Reynald Florent	30 Novembre
GUILLET	Simon	26 Décembre
JACQUOT	Léa	8 Octobre
MALLINJOURD	Floriane Edith	1er Février
MOUILLOT	Clothilde	11 Juin
NICOT	Laurie	7 Juillet
PRAUTHOIS	Ludovic	4 Septembre
SARTORI	Lucas	11 Juillet
SCHIED	Linda	26 Février
VENDROUX	Anaïs	11 Décembre
VENDROUX	Mathieu	21 Décembre

MARIAGES :

BOUCHOT BROUX	Jérôme Victor et Séverine Henriette Hélène	13 Juillet
GAUTHEY LACHAUD	Sébastien et Patricia	20 Janvier
MALLINJOURD GROS	Georges Louis et Dominique Sylviane	3 Août
MONIER RAVELET	Pierre Jean André et Maryline	13 Juillet
PERNATON FERVERS	Gilles Denis et Béatrice	27 Juillet
WEBER DURAND	William François Michel James et Florence Henriette Yvette	6 Juillet

DECES :

BROUX	Claudius	17 Décembre
CADOT	Blanche veuve CONTAMINARD	20 Juillet
GUILLET	Roger Germain	23 Mars
PERCHET	Louis	26 Juillet
RENAUD	Camille Francis	6 Août
ROUTIER	Gaëtan	28 Avril

NOUVEAUX HABITANTS :

Mr et Mme AGUETTAZ
Mr et Mme AUGER
Mr et Mme BASSARD
Mr et Mme BELFORT
Mr et Mme BUCHLER
Mr et Mme CARLOT
Mr et Mme CHAUTARD
Mr et Mme CHAUVET

Mr et Mme DOCHEZ
Mr et Mme GRANDJEAN
Mr et Mme JACQUOT
Mr et Mme JUZDZEWSKI
Mr et Mme LEURET
Mr et Mme METROP
Mr et Mme PELLETIER
Mr et Mme PRIEGO

Mr et Mme QUIRIN
Mr et Mme SACEPE
Mr et Mme SASSI
Mr et Mme SI MOHAMED
Mr et Mme TERMEULEN
Melle HACQUEMAND
Mr JANET
Mr MALLINJOURD
Mme MARBACH